



Département des
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

CANTON DE
VERSAILLES-SUD

République Française

MAIRIE de CHATEAUFORT

**COMPTE RENDU
DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2008**

La séance est ouverte à 20h30.

Etaient présents :

P.PANNETIER, D.DUMOULIN, E.DUPONT, P.GISLE,
B.LERISSON, I.JACQUES, F.FORZANI, Y.GOUNOT, G.MORGUE, E.NIVET,
N.NICOLAS, G.TILMANN.

Absents excusés:

A.ROBLIN, pouvoir à P.PANNETIER
P. BERQUET, pouvoir à P.Y.GOUNOT
S.GERMANICUS, pouvoir à F. FORZANI
Absents non excusés : sans objet

Secrétaire de séance : D.DUMOULIN

20h30 : SEANCE PUBLIQUE

0/Approbation des comptes-rendus

Report de l'approbation du compte- rendu de séance du conseil municipal du 25 septembre dernier pour cause de problème de communication des courriels.

Report de l'approbation du compte rendu de la séance du 2 juillet dernier pour les mêmes raisons.

1/ Avenant délégation de service public IFAC

A l'unanimité, le conseil municipal donne l'autorisation au maire de signer l'avenant modifiant la délégation de service public- sans aucun surcoût- liant la commune de Châteaufort à l'association IFAC 78.

2/ Avenant délégation de service public assainissement

A l'unanimité, le conseil municipal donne l'autorisation au maire de signer l'avenant prolongeant d'une année la délégation de service public d'assainissement.

3/Subvention insertion réseaux : demande auprès du Conseil Général 78, ERDF, FT, ..

A l'unanimité, le conseil municipal donne l'autorisation au maire de demander les subventions au Syndicat d'Energie des Yvelines, au Conseil Général des Yvelines, à Electricité de France ainsi qu'à France Telecom dans le cadre des travaux d'insertion des réseaux aériens sur les voies concernées, à savoir la rue des Orfèvres et la rue Traversière.

4/Taux d'indemnité de conseil du comptable public

A la majorité (contre : E.NIVET, pour : P.PANNETIER, A.ROBLIN, B.LERISSON, abstentions : D.DUMOULIN, P.GISLE, E.DUPONT, G.MORGUE, I.JACQUES , S.GERMANICUS, N.NICOLAS, F.FORZANI, Y.GOUNOT, P.BERQUET, G.TILMANN), le conseil municipal approuve le versement d'une indemnité de conseil à M. le trésorier principal, à taux plein et selon la réglementation en vigueur.

5/SIAHVY : modalités de règlement de la cotisation 2008

A l'unanimité, le conseil municipal décide de porter la quote part communale 2008, d'un montant de 13 854.31€, au budget assainissement 2008 de la commune.

6/ Journée de solidarité : organisation

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'accepter le projet d'organisation de la journée de solidarité des services administratifs comme suit :

2008 : lissage des 7 heures sur le mois de décembre

2009 : mise en place de RTT suivant la réglementation en vigueur et après avis du Comité Technique Paritaire.

7/Ecole élémentaire : subvention classe mer 2008 à la coopérative scolaire

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une subvention de 512.40 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire au titre de la participation communale aux frais de transport de la classe mer 2008.

8/CIG : demande d'extension d'affiliation pour le Conseil Général 78

A l'unanimité, le conseil municipal fait droit à la demande du Conseil Général de généraliser à l'ensemble de son personnel son affiliation au Centre Interdépartemental Grande Couronne.

9/CIG : demande de désaffiliation pour la commune de Cergy

A l'unanimité, le conseil municipal fait droit à la demande de la commune de Cergy de se désaffilier du Centre Interdépartemental Grande Couronne.

10/Dissolution du syndicat intercommunal pour le développement de la communication : autorisation donnée au maire de signer la convention réglant les suites au plan du personnel

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention pour la prise en charge financière des allocations chômage d'un personnel non titulaire licencié pour cause de dissolution du Syndicat concerné. Les frais s'élèvent à 80.99€.

11/ Gaz de France : redevance pour occupation du domaine public

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à demander le versement de la redevance pour occupation du domaine public par les installations de distribution gaz sur le territoire de Châteaufort. Cette redevance s'élève à 21.13€ pour l'année 2008 (redevance proratisée au mois).

12/ Commission Locale de l'Eau : démission des délégués actuels et désignation d'un nouveau délégué

A l'unanimité, le conseil municipal décide de prendre acte de la démission du délégué suivant, P.PANNETIER, et de désigner E.NIVET comme nouveau délégué titulaire et P.BERQUET comme délégué suppléant.

13/Téléthon 2008 : subvention

A l'unanimité, le conseil municipal décide de verser une subvention à la personne organisant le Téléthon 2008, à savoir Mme Parent, pour l'achat de boissons et confiseries diverses, d'un montant total de 100€.

A la majorité (E.DUPONT ne prend pas part au vote, abstention : N.NICOLAS , E.NIVET, B.LERINSSON, Y.GOUNOT, P.BERQUET, pour : P.GISLE, F.FORZANI, D.DUMOULIN, P.PANNETIER, A.ROBLIN, G.TILMANN, G.MORGUE), le conseil municipal décide de faire un don de 200 € à l'association Téléthon afin de soutenir la recherche.

14/ Référent sécurité routière : nomination

A l'unanimité, le conseil municipal décide de nommer P.PANNETIER comme référent sécurité routière auprès de la préfecture des Yvelines.

15/ SIAHVY : demande de subvention dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'autoriser le maire à demander toutes les subventions concernant le schéma directeur d'assainissement, dans le cadre des études visant à réactualiser le diagnostic 1998 sur les réseaux assainissement du village.

16/ Ramassage des ordures ménagères : autorisation donnée au maire de mener des études sur l'intérêt de sortir du SICTOM pour intégrer le SIOM

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à mener des études sur l'intérêt de choisir le SIOM ou de rester au SICTOM de Rambouillet.

Il est à noter que la question de la continuité territoriale est cruciale dans ce dossier, ainsi que celle des trajets des camions receveurs.

17/ Motion de principe sur le financement de la classe verte Grande Section Ecole maternelle.

A l'unanimité, le conseil municipal se prononce favorablement sur le principe du financement le voyage des enfants dans des proportions qui seront à déterminer ultérieurement notamment dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2009.

A la majorité, le conseil municipal décide de ne pas financer le voyage des parents pour lesquels l'école maternelle a prévu de les faire assister au spectacle monté par les enfants lors de la classe verte.

Informations :

Parc Naturel Régional :

Le projet de Charte n'avance pas, compte tenu que 76 communes sont pressenties pour rejoindre le périmètre, sans aucune identité commune. Il faut donc relancer les études concernant la Charte, ce qui entraîne un report d'un an pour la révision. Le président du PNR menace de démissionner face à la situation.

Départ Alcatel :

Le départ d'Alcatel Lucent est annoncé de manière officielle depuis quelques semaines. La commune de Magny ne serait pas touchée, et Châteaufort doit préciser sa situation au regard d'une éventuelle perte en Taxe Professionnelle consécutive à ce départ. Il est question d'un plan de revitalisation mais des précisions doivent être apportées par les différents acteurs.

Décharge à Escobille (Essonne) :

Une décharge de déchets ultimes (que l'on ne sait plus traiter aujourd'hui), est prévu à Escobille et sur un autre site dans les Yvelines, distant de 10 km de ce village essonnien.

Or ce sont des sites où se trouveraient des sources protégées.

La séance est levée à 23h00.

Le maire

Patrice PANNETIER